

La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N° 07 - JUILLET 2019

AGENDA

Directoire

- 19 septembre
- 03 octobre

Conseil

- de Surveillance
- 16 octobre

CME

- 10 octobre

CTE

- 14 octobre

CHSCT

- 07 octobre

Un CHSCT extraordinaire a eu lieu le 9 juillet

INSTANCES GHT 21-52

Comité stratégique

- 4 septembre
- 16 octobre
- 17 décembre

Collège médical

- 31 octobre

Conférence Territoriale dia- logue social

- 6 novembre

Comité Territorial des élus locaux

- 21 novembre

Commission des Usagers

- 26 septembre

CSIRMT

- 17 octobre



LE PROJET TERRITORIAL SANTE MENTALE DE COTE D'OR EST SUR SA RAMPE DE LANCEMENT 4.3.2.1... GO !

En conformité avec la réglementation (cf. décret n° 2017-1200 du 27 juillet 2017 et l'instruction du 5 juin 2018 relatifs aux projets territoriaux de santé mentale) sur le PTSM, le CHLC a finalisé le sien. Remerciements particuliers à Amandine CLAVEL et le bureau PTSM qui ont mobilisé l'ensemble des acteurs de la santé mentale de la Côte-d'Or pour rédiger celui-ci. Un rapprochement et une harmonisation de la feuille de route Santé Mentale avec le GHT 21-52 est également attendue par les partenaires du PTSM.

Ci-dessous le diagnostic et le plan d'actions du PTSM.

Les éléments saillants du diagnostic partagé

	Points de rupture	Orientations
Périnatalité - enfant	Prévention Repérage précoce	Coordination, interconnaissance Lisibilité de l'offre Soutien parentalité Co intervention
Adolescent	Prévention Repérage précoce Urgence et crise	Coordination, interconnaissance Lisibilité de l'offre Réseau professionnel, procédures, outils Formations Synchronisation des prises en charge
Adulte	Repérage précoce Somatique Réinsertion Logement – Hébergement	Dispositifs de prévention Orientation rapide Adressages et relais post hospitalisation Annuaire de professionnels
Personne âgée	Gestion de la crise Hospitalisation	Lisibilité de l'offre Prise en charge coordonnée psychiatrie-gériatrie Accompagnement des aidants

Le plan d'actions

Les actions transversales	
Fiche action n°1 : Favoriser l'interconnaissance des acteurs autour des dispositifs	
Fiche action n°2 : Développer un plan de formation à destination de tous les acteurs	
Fiche action n°3 : Proposer une coordination des acteurs	
Fiche action n°4 : Développer la co-intervention	
Les actions par segments d'âges	
Périnatalité - Enfance	Soutenir la parentalité, la prévention, la détection précoce
Adolescent	Définir des actions de coordinations autour des situations complexes
	Mettre en œuvre des actions de prévention dans les dispositifs de droit commun
Adulte	Organiser la prévention et la gestion de la crise
Personne âgée	Organiser une astreinte téléphonique de psychiatres pour répondre aux médecins généralistes et au personnel des établissements
	Organiser une offre de séjours d'apaisement

Le Directeur du Centre Hospitalier La Chartreuse
François MARTIN